DUBERNARD matériels et services incendie	**Notice d'instruction / fiche informative : extincteurs gamme EURO MONI**	**M_341bet** *Date de révision :* **24.08.2026 / indice 21**

1. Objet de la présente notice

Répondre à l'exigence de la Directive Européenne en vigueur concernant l'information sur la sécurité des utilisateurs.

2. Extincteurs concernés

Référence Commerciale	N° certification	Volume	Tare (kg)	PS (bar)	TS
EURO MONITO 6	EE6 201 598	7.8 L	4.950	18.6	+5°C / +60°C
EURO POLITO 6 V3	EA6 201 602	7.8 L	5.065	18.6	+5°C / +60°C
EURO POLARO 6 V2	EA6 201 605	7.8 L	5.065	18.6	-10°C / +60°C
EURO POLIPOUD 6	EP6 201 599	7.8 L	5.090	18.6	-20°C / +60°C
EURO MONIPOUD 6	EB6 201 603	7.8 L	5.090	18.6	-20°C / +60°C
ECO POLITO 6 V1	EA6 201 1053 A0	7.8 L	5.320	18.6	+5°C / +60°C
ECO POLITO 6 V2	EA6 201 1053 B0	7.8 L	5.500	18.6	+5°C / +60°C

Référence Commerciale	N° certification	Volume	Tare (kg)	PS (bar)	TS
EURO MONITO 9	EE9 201 600	10.8 L	6.330	23.6	+5°C / +60°C
EURO POLITO 9 V3	EA9 201 610	10.8 L	6.410	23.6	-5°C / +60°C
EURO POLARO 9 V2	EA9 201 612	10.8 L	6.410	23.6	-10°C / +60°C
EURO POLIPOUD 9	EP9 201 606	10.8 L	6.620	23.6	-20°C / +60°C
EURO MONIPOUD 9	EB9 201 611	10.8 L	6.620	23.6	-20°C / +60°C
ECO POLITO 9 V1	EA9 201 1075	10.8 L	6.830	23.6	+5°C / +60°C
EURO MAXIPOLI 4	EP4 201 604	4.8 L	3.840	15.8	-20°C / +60°C

3. Description générale

Un extincteur est un moyen de secours dont la définition est donnée par la norme NF EN 3-7+A1.

3.1. Cadre législatif

La construction des extincteurs portatifs est soumise aux exigences de :

1. La Directive Européenne en vigueur (n°2014/68/UE)
2. La norme NF EN-3-7+A1

3.2. Parties constitutives

- Réservoir mis sous pression au moment de l'emploi.
- Système de diffusion mis sous pression au moment de l'emploi.

3.3. Marquage

- Sérigraphie « mode et précautions d'emploi » sur le corps de l'extincteur.
- N° de lot composé d'une date au format « année/mois/jour » suivie d'une lettre indice. Exemple : 251203A.
- Etiquette de contrôle servant à la vérification, la maintenance et la remise en état de l'extincteur.
- Initiales FC (Fabricant Constructeur) suivies du nom du fabricant constructeur insculpé sur la patte d'accrochage.
- N° individuel insculpé sur la patte d'accrochage.
- Sigle CE (Conformité Européenne) suivi du n° d'organisme notifié sur la sérigraphie.
- Initiales PT (Pressure Test) suivies de la pression d'épreuve insculpées sur la patte d'accrochage.

4. Précautions

Respecter les mises en garde indiquées sur la sérigraphie de l'appareil. Les autres précautions d'emploi, notamment celles liées au risque « pression » de la Directive Européenne en vigueur, sont listées ci-dessous :

- Tenir les extincteurs hors de portée des enfants.
- Les extincteurs ne doivent pas être stockés, installés ou mis en œuvre au-delà des températures indiquées sur la sérigraphie.
- Les extincteurs doivent être stockés et installés à la verticale, à l'abri de tout risque de choc et de corrosion.
- Pour le transport, appliquer la réglementation en vigueur.
- Un extincteur ne doit être utilisé que pour l'extinction d'un feu et ne doit jamais être ouvert, modifié, mis ou laissé dans un feu.
- Ne pas utiliser un extincteur endommagé ou sur un feu qui ne correspond pas aux classes de feux indiquées sur l'extincteur.
- Tout extincteur hors service ou périmé doit être remis à un professionnel pour être dénaturé selon la règlementation en vigueur.
- Un extincteur doit être vérifié périodiquement par une personne compétente.
- Un extincteur ne peut être démonté et rechargé que par un personnel qualifié et dans le respect des tolérances de charge.

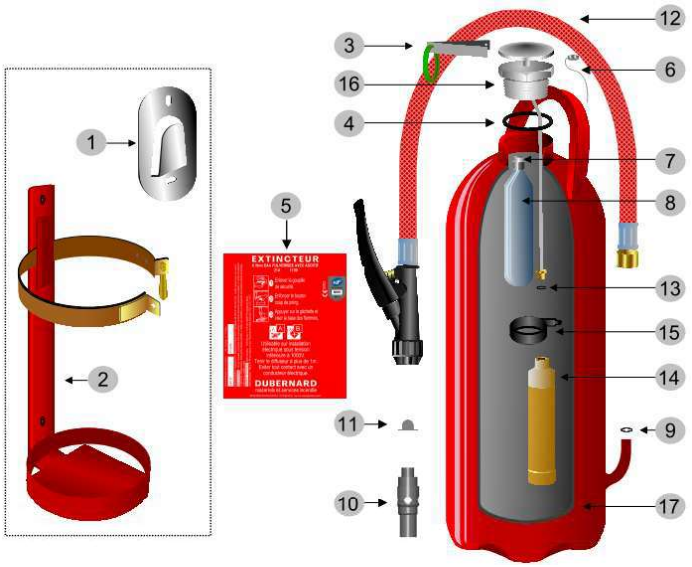
5. Dégagement de responsabilité

En cas de non-observation du mode et précautions d'emploi figurant sur la sérigraphie et au point 4 du présent document, la société DUBERNARD ne peut être tenue responsable en cas d'incident.

6. Informations particulières

Extincteur ECO POLITO 9 V1 (eau pulvérisée de 9l avec additif sans PFAS)

SCHEMA DE L'EXTINCTEUR



1. Support mural
2. Support transport certifié
3. Sécurité Moni avec anneau brisé
4. Joint de bouchon série Moni
5. Sérigraphie / mode d'emploi avec marquage CE et date de fabrication
6. Scellé rapide plastique
7. Cartouche de gaz CO2 à vis
8. Chargement cartouche de gaz pour E.S.
9. Joint nylon de porte-tuyau Moni
10. Jet diffuseur SF avec joint torique
11. Filtre sphérique inox série Moni
12. Tuyauterie Moni eau
13. Joint d'étanchéité flacon d'additif
14. Flacon d'additif
15. Collier PVC noir série Moni
16. Tête EURO/ECO POLITO complète
17. Corps Gamme Moni 9

Signification des pictogrammes et marquages



Classe A :
Feux de matériaux solides, généralement de nature organique, dont la combustion se fait normalement avec la formation de braises : bois, papier, carton…



Classe B :
Feux liquides ou de solides liquéfiables (exemples : hydrocarbures, solvants, plastiques).

Le nombre qui précède les lettres A et B, en haut de la sérigraphie, correspond à la taille des foyers sur lesquels l'extincteur est certifié. Plus le nombre est élevé, plus l'extincteur est efficace sur cette classe de feu.

Le marquage CE atteste de la conformité de l'extincteur à la Directive européenne des Equipements Sous Pression en vigueur.

La marque NF appliquée aux extincteurs, c'est l'assurance d'une qualité constante vérifiée par tierce partie s'appuyant sur un réseau de compétences de professionnels.
Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (Système de Management de la Qualité du titulaire, contrôle des productions, audits et essais de surveillance…) elle apporte à l'utilisateur final toutes les garanties de conformité des produits certifiés.
La marque NF - EXTINCTEURS atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 074.
Pour qu'un extincteur puisse, dans le temps, assurer sa pleine efficacité, il faut qu'il soit installé correctement, vérifié et entretenu périodiquement. Il doit être maintenu en bon état de fonctionnement conformément aux normes et règles techniques en vigueur.
Liste des caractéristiques certifiées : voir liste des produits certifiés http://www.marque-nf.com/download/produits/FR/NF074.pdf .

Premiers secours

L'additif contenu dans le flacon de l'extincteur est classé « corrosif ».
En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de contact avec la peau : laver la peau avec beaucoup d'eau.
En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
En cas d'ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

La Fiche de Données de Sécurité de l'additif ainsi que la présente notice d'instruction / fiche informative peuvent être obtenues sur demande auprès de DUBERNARD.

DUBERNARD
29, rue Mozart
78800 HOUILLES
Tél : 01 39 68 18 18
Site internet : www.dubernard.fr
Email : service.clients@dubernard.fr

Organisme Certificateur de la marque NF
AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Téléphone : +33 (0)1.41.62.80.00
Sites Internet : http://www.afnor.org et http://www.marque-nf.com
Email : certification@afnor.org